

COMMUNE DE FROHMUHL



Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 12 novembre 2021

Date de convocation : 05/11/2021 L'an deux mille vingt-et-un et le douze novembre à 20 h 15
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Monsieur Didier FOLLENIUS

Date d'affichage : 15 novembre 2021 Secrétaire de la séance : Monsieur Dominique THELLYERE

Membres en exercice : 11 **Présents :** Didier FOLLENIUS, Christine NISS, Guillaume PEIFER, Véronique MERTZ, Dominique THELLYERE, Rodolphe SCHAEFFER, Muriel HERRMANN, Marc-Antoine BAUDINET, Dorine GOLDSTEIN, Jérémy KURTZ, Emilie VERCLEYEN

Présents : 11

Votants : 11 **Représentés:**

Excusés:

Absents:

Ordre du jour:

01. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27 OCTOBRE 2021
02. TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PASTORAUX

M. le Maire démarre la séance à 20 h 15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum est de 6. Celui-ci étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Désignation du secrétaire de Séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Dominique THELLYERE comme secrétaire de séance.

Délibérations du conseil:

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27 OCTOBRE 2021 - DEL_2021_040

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 27 octobre 2021.

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PASTORAUX - DEL_2021_041

Le Maire rappelle aux Conseillers que l'Association Foncière Pastorale de Frohmuhl entretient les prairies des fonds des vallées au travers les "Highland Cattle" du Parc Régional des Vosges du Nord.

La commune a acquis récemment environ huit hectares de terrains, situés aux abords immédiats du village, en déprises, qu'elle souhaite transformer en prairie à pâturage.

Pour cette opération, notre commune a déjà investi dans le défrichage, débroussaillage et dessouchage.

Il reste à faire des travaux d'aménagements pastoraux (Points d'eau, clôtures, travaux de renaturation) afin d'ouvrir les paysages, d'améliorer le cadre de vie et d'assurer l'autonomie fourragère.

A cet effet, il leur présente différents devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de faire entreprendre les travaux d'aménagements pastoraux, concernant les terrains situés au "Hoffterberg" et au "Weihereck - Kurzen berg" d'une superficie totale d'environ huit hectares, par l'entreprise E.T.A. MICHEL de Woelfling-lès-Sarreguemines,
- **approuve** le plan de financement ci-après,

Dépenses	HT	TTC	Ressources	Montant	% HT
Travaux d'aménagements pastoraux	10 180,00	12 216,00	Région	8 144,00	80
			FCTVA	2 003,91	
			Fonds propres	2 068,09	
Total	10 180,00	12 216,00		12 216,00	

- **sollicite** l'aide de la Région Grand Est dans le cadre "Agriculture de la montagne vosgienne - Axe 3 : Aménagement durable du territoire de montagne" dont pourrait bénéficier ces travaux et charge le Maire à élaborer le dossier nécessaire,
- **autorise** le Maire à signer tout document administratif y relatif.

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance.

Le Secrétaire :

Dominique THELLYERE